

PLAN LOCAL D'URBANISME

**PLU 3.1**

COMMUNAUTÉ  
URBAINE  
DE BORDEAUX

***Compte rendu de la réunion publique du  
1<sup>er</sup> décembre 2011 au Haillan***

# SOMMAIRE

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>3</b>
1.1.	<b>CONTEXTE DE LA RÉUNION PUBLIQUE .....</b>	<b>3</b>
1.2.	<b>INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE .....</b>	<b>4</b>
1.3.	<b>PRÉSENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL .....</b>	<b>4</b>
<b>2.</b>	<b>CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....</b>	<b>5</b>
2.1.	<b>SE DÉPLACER.....</b>	<b>5</b>
2.1.1.	Constats des participants.....	5
2.1.2.	Propositions des participants.....	5
2.2.	<b>LA VILLE NATURE .....</b>	<b>6</b>
2.2.1.	Constats des participants.....	6
2.2.2.	Propositions des participants.....	6
2.3.	<b>LA VILLE ACTIVE .....</b>	<b>7</b>
2.3.1.	Constat des participants.....	7
2.3.2.	Propositions des participants.....	7
2.4.	<b>LA VILLE HABITEE .....</b>	<b>7</b>
2.4.1.	Constat des participants.....	7
2.4.2.	Propositions des participants.....	7
2.5.	<b>LA GOUVERNANCE ET COMMUNICATION .....</b>	<b>8</b>
2.5.1.	Propositions des participants .....	8
2.6.	<b>LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS .....</b>	<b>8</b>
<b>3.</b>	<b>CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE .....</b>	<b>9</b>

## 1. INTRODUCTION

### 1.1. CONTEXTE DE LA REUNION PUBLIQUE

Une cinquantaine de personnes se sont réunies au Haillan le 1<sup>er</sup> décembre 2011, pour prendre connaissance de la démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme 3.1 et discuter des orientations de PLU 3.1 au regard des enjeux de la commune du Haillan.

Après un discours introductif du maire, Monsieur Labiste, Christine Volpilhac, responsable de la planification urbaine à la direction de l'urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) a présenté le PLU 3.1 et ses enjeux.

Monsieur Gilles-Laurent Rayssac du cabinet Res publica animait les débats.

#### **Quel est l'objectif de cette première réunion publique ?**

Les 27 réunions publiques communales ont pour objectif de présenter et expliquer le Plan Local d'Urbanisme 3.1, ainsi que la démarche de concertation qui l'accompagne. Avec un temps de travail par table, il s'agit avant tout d'entendre les participants sur leurs expériences communales et sur leurs attentes dans le cadre de la révision du PLU.

#### **Comment débat-on ?**

Le débat prend la forme d'un cabaret : des tables rondes, autour desquelles 8 à 10 participants s'installent et répondent collectivement aux questions. Les élus sont invités à participer mais se regroupent à une même table. Après ce travail, les tables restituent en plénière à toutes les autres le fruit de leur réflexion. C'est l'objet de ce compte-rendu.

#### **Quelles sont les suites ?**

Après cette première session de réunions dans les communes, qui ont pour but de discuter localement des enjeux et des projets de chaque territoire, les contributions des résidents et des acteurs des communes viendront nourrir la réflexion en cours avec les partenaires et institutionnels. La CUB, in fine, tient la plume du document de PLU 3.1, mais elle le fait avec le concours des communes, des acteurs, de la société civile et des habitants.

Vers la fin 2012, un temps de restitution permettra la synthèse des contributions issues des réunions communales et sera l'occasion de présenter le projet de PADD, le Plan d'aménagement et de développement durables, la partie stratégique du PLU 3.1.

Fin 2012 - début 2013, une deuxième session des réunions dans les communes mettra en discussion la traduction spatiale du projet de territoire.

## 1.2. INTRODUCTION DE MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur LABISTE, Maire du Haillan remercie les participants de consacrer du temps pour construire l'avenir de la CUB et donc leur propre avenir.

Il précise que le Haillan s'inscrit dans cette démarche de concertation citoyenne, volonté du Président Vincent Feltesse pour la révision du PLU, avec cette première vague de réunions publiques en commune (octobre 2011 à janvier 2012).

Il ajoute que Le Haillan participe depuis 2009 à la réflexion métropolitaine autour des thématiques de l'EDHN (Emploi, Déplacement, Habitat, Nature) et depuis 2011 autour des 5 sens avec notamment la notion très présente de « solidarité ».

Monsieur Labiste rappelle ensuite que Le Haillan fait l'objet de nombreux projets pour améliorer sa connexion aux autres communes de la CUB avec une desserte par le tramway d'ici fin 2014, mais également la liane 3 dont la vitesse commerciale devrait être améliorée par une priorité aux feux.

Monsieur le Maire soulève également que depuis 4 ans environ tous les projets urbains et notamment le long de l'avenue Pasteur imposent que chaque nouvelle résidence construite soit implantée à moins de 200-300m d'un arrêt de bus pour améliorer les déplacements et ainsi contribuer à cette métropole des 5 sens.

Pour lui, Le Haillan poursuit l'objectif de métropole millionnaire à l'horizon 2030, solidaire et équilibré. En effet, la commune est déjà équilibrée puisqu'elle comptabilise 1/3 d'espaces naturels, 1/3 d'habitat et 1/3 d'espaces dédiés à l'activité économique il faut maintenant s'efforcer de maintenir cet équilibre.

Enfin, Monsieur Labiste souligne l'enjeu pour le Haillan de garantir une mixité sociale et fonctionnelle dans son centre-ville pour éviter d'être une ville dortoir. Si aucune attention n'est portée à ce besoin de mixité la commune risque de connaître un papy boom dans les 10 ans à venir, précise-t-il, puisque déjà ¼ de ses habitants ont plus de 65 ans. Il faut donc encourager l'installation des jeunes sur le territoire.

Il laisse ensuite les habitants s'exprimer sur cette métropole et son devenir pour une ville solidaire, intelligente et dynamique.

## 1.3. PRESENTATION DU PLU 3.1 ET DU PROJET COMMUNAL

La présentation de la CUB accompagne le compte-rendu sous format PowerPoint. Ces documents sont également disponibles sur la page du site [www.participation.lacub.fr](http://www.participation.lacub.fr) dédiée aux comptes rendus des réunions publiques des 27 communes. Ces comptes rendus sont rédigés à partir des contributions collectives et individuelles des participants mais également, ils s'appuient sur les enregistrements des débats.

## 2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir répondu individuellement à des questions, et en avoir débattu entre eux, les participants réunis par table de 8 à 10 personnes ont restitué à l'assemblée le fruit de leurs échanges. La restitution et la lecture des fiches de contribution remises à la fin de la réunion font ressortir les constats et préoccupations suivantes. Les termes employés sont des verbatim extraits des restitutions ou le plus proche possible des expressions utilisées par les participants.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Selon vous, quels grands enjeux du projet du PLU 3.1 concernent particulièrement votre commune : pouvez-vous décrire comment ces enjeux se traduisent dans votre quotidien ou celui de vos proches ?
- Y a-t-il d'autres(s) question(s) qui se posent dans votre commune que vous souhaiteriez voir prise en compte dans le PLU 3.1 ?
- A quelle(s) explication(s) concernant le PLU 3.1 souhaitez-vous avoir des réponses ?

### 2.1. SE DEPLACER

#### 2.1.1. Constats des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- Les réseaux de transports du centre-ville ne permettent pas aujourd'hui de mettre en œuvre l'objectif de la "Ville du 1/4 heure".
- Les bus sont saturés aux heures de pointe ce qui semble difficilement acceptable pour les usagers.
- La circulation piétonne est de plus en plus difficile car les trottoirs sont souvent encombrés par du stationnement sauvage notamment.
- La circulation des poids lourds est importante dans l'avenue principale particulièrement.
- Les transports en commun ne sont pas assez fluides pour se rendre sur le domaine universitaire.
- La commune est trop exposée aux nuisances liées à l'aéroport.
- La circulation est impossible aux heures de pointe qui correspondent principalement aux heures d'embauche.

#### 2.1.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions, présentées ci-dessous :

- **Infrastructures**

- Prévoir un rond-point au carrefour rue de la Morandière et de la rue des Muriers.

- **Transports en commun**

- Développer les liaisons intercommunales,
- Développer des navettes pour limiter le recours à la voiture particulière et ainsi désengorger la rocade,
- Rendre l'utilisation des transports en commun gratuite pour renforcer leur attractivité,
- Aménager la Liane 3 en site propre pour augmenter ses fréquences.

- **Stationnement**

- Augmenter le nombre de parkings publics à proximité des arrêts de transports en commun pour susciter une plus grande utilisation de ceux-ci (par exemple proche de la liane 3) et en périphérie du centre-ville.
- Prévoir plus de places de parking en centre-ville et lors de la construction de logements collectifs.

- **Déplacements doux**

- Développer des pistes cyclables sécurisées (par exemple sur l'axe nord-sud coupant l'axe Bordeaux-Lacanau), et créer un réseau de cheminements doux sécurisés (piétons et vélos) nécessaires aux enfants et séniors.
- Organiser le co-voiturage.

- **Divers**

- Mettre en oeuvre un plan de circulation à grande échelle pour palier aux difficultés de circulation entre communes hors rocade, exemple le Haillan – Pessac),
- Prendre en compte la circulation des poids lourds dans la commune.

## 2.2. LA VILLE NATURE

### 2.2.1. Constats des participants

- Crainte vis-à-vis de la proximité d'un site SEVESO.
- Disparition des espaces verts privés et des zones agricoles en raison d'un accroissement de la population trop important.

### 2.2.2. Propositions des participants

- Aménager le Parc de Jalles (lien avec la rue du Moulinat) : coulée verte.
- Préserver des espaces verts dans le cadre d'une accélération de l'urbanisation et augmenter leur nombre.
- Favoriser l'utilisation d'énergies propres résidentielles (panneaux solaires...).
- Prévoir des zones de protection le long des cours d'eau et zones humides.
- Prendre en compte la qualité des eaux.
- Lutter contre le risque d'inondation.
- Lutter contre les nuisances sonores et atmosphériques liées à l'aéroport.
- Fermer la centrale du Blayais.

## 2.3. LA VILLE ACTIVE

### 2.3.1. Constat des participants

- Absence de corrélation entre l'accueil de nouvelles populations et l'accueil de nouvelles entreprises.
- Le nombre d'équipements, tels que crèches, écoles, ... n'augmentent pas alors que le nombre d'habitations progresse fortement.

### 2.3.2. Propositions des participants

- Attentes d'un marché hebdomadaire plus conséquent.
- Développer les commerces de proximité ainsi que les zones commerciales.
- Favoriser la création de petites entreprises commerciales et d'artisanat.
- Étendre le principe de mixité fonctionnelle à l'ensemble de la commune.

## 2.4. LA VILLE HABITEE

### 2.4.1. Constat des participants

Les participants ont posé les constats suivants :

- La norme définissant le nombre de places de stationnement par logement social est trop faible de 0,8 à 1 place de stationnement par logement social est exigée.
- La densification nouvelle sur l'avenue Pasteur risque de renforcer la congestion des déplacements dans le centre-ville.

### 2.4.2. Propositions des participants

Les participants ont formulé des propositions :

- Dans un objectif de 300 000 nouveaux habitants sur l'agglomération il est important de déterminer le seuil acceptable pour une commune comme le Haillan, qui serait limité à 10 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030 car un accroissement trop important serait inquiétant.
- Fixer à 2 la norme définissant le nombre de places de stationnement par logement social.
- Lutter contre l'uniformisation architecturale des constructions liée à l'approvisionnement de matériaux à bas prix pour conserver la richesse patrimoniale et architecturale.

- Conserver sur la commune une population jeune et active en développant une offre locative conventionnée et des services à la personne.
- Lutter contre les inégalités pour faciliter l'installation des ménages modestes.
- Limiter les unités bâties à une hauteur R+2 maximum.
- Interdire la construction d'habitations dans la zone C du plan d'exposition aux bruits.
- Rechercher une certaine harmonie architecturale.
- Développer le réseau internet et notamment en augmenter le débit.
- Limiter les décollages sur la piste 5 de l'aéroport.

## **2.5. LA GOUVERNANCE ET COMMUNICATION**

### **2.5.1. Propositions des participants**

Les participants ont formulé les propositions suivantes :

- Echanger en direct avec les élus communautaires.
- Décliner le PLU en objectifs sur la commune.
- Mettre en place un processus de concertation lors des grands projets immobiliers ou industriels.
- Développer la solidarité entre les territoires.

## **2.6. LES QUESTIONNEMENTS POSES PAR LES PARTICIPANTS**

- La réappropriation du captage et de la distribution de l'eau et des énergies est-elle de la compétence de la CUB ?
- Le grand stade de foot est-il compatible avec le PLU, et surtout est-il nécessaire dans un contexte de crise économique ?
- Comment mettre en pratique la mixité commerce-habitat-service ?
- L'aménagement de la ligne de chemin de fer de ceinture relève-t-il d'une compétence de la CUB ?
- Comment s'établit le lien entre les communes de la CUB et les communes hors CUB, notamment en matière de planification ? Existe-t-il une cohérence ?
- Le traitement des déchets a été évoqué comme un sujet posant question.

### **3. CONCLUSION DE MONSIEUR LE MAIRE**

Il constate que des questions ont été posées, que chacun a pu s'exprimer ce qui était bien l'objectif de cette soirée.

Il rappelle que Le Haillan fait partie intégrante de la CUB, et qu'il est nécessaire pour tous de trouver des règles cohérentes en matière d'urbanisme à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire.

Monsieur le Maire réaffirme ensuite l'intérêt de tendre vers un mieux-vivre et le fait que cette concertation citoyenne y participe pleinement.

Enfin, il remercie l'ensemble des habitants présents ainsi que les services de la CUB et le bureau d'études Res Publica.